

La Tanzanie

Bernard Lugan

Maître de conférence à l'université de Lyon III Directeur-éditeur de la revue *L'Afrique réelle*
Expert auprès du tribunal pénal international pour le Rwanda (ONU)

La Tanzanie, appelée officiellement République unie de Tanzanie, est un pays d'Afrique orientale, ouvert sur l'océan Indien, comprenant, outre une partie continentale, plusieurs îles dont les principales sont Zanzibar, Pemba et Mafia. Ce pays est une création coloniale récente, puisqu'il est né en 1963 de la fusion entre le Tanganyika et l'île de Zanzibar. Les deux territoires étaient auparavant administrés par la Grande-Bretagne, le premier sous forme de tutelle et le second de protectorat. Nous avons demandé à Bernard Lugan auteur, notamment, de l'Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours (Éditions du Rocher, 2001), de nous expliquer les raisons pour lesquelles ce pays, continental et insulaire, composé de plus de cent tribus, partagé entre christianisme et islam, ne peut connaître qu'un équilibre précaire.

La fracture du Rift et les origines de l'homme

L'histoire de la Tanzanie est cependant beaucoup plus ancienne puisque, selon l'hypothèse scientifique actuellement dominante, ce serait dans la région et plus particulièrement dans une zone comprise entre la vallée du Rift et la steppe masai que l'homínisation se serait produite il y a trois ou quatre millions d'années.

Le Rift, cette fracture géologique qui parcourt la Tanzanie du nord-est vers le sud-est, constitue d'ailleurs un miracle pour les chercheurs, car elle permet d'étudier des couches sédimentaires enfouies ailleurs à des profondeurs inaccessibles. L'évolution du genre Homo qui s'y lit à livre ouvert peut ainsi y être suivie depuis ses origines les plus lointaines.

Une mosaïque humaine

La Tanzanie est une création coloniale. Les hommes qui composent sa population sont extrêmement différenciés et même fragmentés. Les trente millions de Tanzaniens sont en effet répartis en plus de cent tribus dont aucune n'est véritablement dominante au point de vue démographique. À peine sept d'entre elles totalisent chacune plus de 3% de la population du pays, à savoir dans l'ordre d'importance : les Sukuma, 12% ; les Nyamwezi 5% ; les Ha 4% ; les Makonde 3,8% ; les Gogo 3,7% ; les Haya 3,6% ; les Chagga 3,2%. Quant aux célèbres Masai, leur pourcentage est anecdotique, puisqu'ils ne sont que 1,7% de la population totale.

Ces populations appartiennent à deux grands ensembles ethniques. Les nilotiques ou para-nilotiques, sont des pasteurs à la haute taille infiltrés dans la région par vagues successives, dont les plus anciennes datent du début du premier millénaire avant J.-C. et les plus récentes des XVIIe ou même XVIIIe siècles. Le second groupe est celui des bantuphones dont les ancêtres sont probablement présents dans la région depuis le Ve ou le IVe siècle avant J.-C.

La civilisation swahili

Aucun des peuples composant la mosaïque humaine de la Tanzanie n'a eu de passé étatique réellement fondé. À l'extrême fin du XVI^e siècle, lorsque les Portugais découvrent l'océan Indien, le littoral de l'Afrique orientale est depuis deux millénaires sous le contrôle plus ou moins direct des Arabes.

À la différence du littoral atlantique, la côte de l'océan Indien ne présente en effet pas d'obstacles majeurs. Ici, les courants et les vents – la mousson – au lieu d'interdire la navigation, la favorisent tout au contraire. À l'isolement de l'ouest atlantique au sud du cap Bojador correspond l'ouverture de la côte de l'Afrique orientale et son intégration ancienne au système économique qui l'associe au monde de la mer Rouge et de l'océan Indien. Il en est tout naturellement résulté l'interpénétration de plusieurs courants culturels transmis par les divers peuples ainsi mis en contact. C'est de ce phénomène qu'est née l'originale civilisation littorale et insulaire swahili. La langue officielle de la Tanzanie est d'ailleurs le swahili, mélange de bantu, d'arabe, d'indien et même de portugais.

Durant des siècles, les Arabes possédèrent des comptoirs sur le littoral de l'actuelle Tanzanie, mais ils s'y cantonnaient, attendant que leurs courtiers noirs leur livrent ivoire et esclaves. Jusqu'aux années 1830-1850, ils n'eurent pas l'initiative des contacts et n'exercèrent aucun contrôle sur les voies de communication de l'intérieur. C'étaient les Nyamwezi vivant dans la partie centrale du pays, autour de la ville de Tabora qui détenaient en effet le monopole commercial.

Du protectorat allemand à la tutelle britannique

Protectorat allemand en 1885, le Tanganyika fut, durant le premier conflit mondial, le théâtre de violents combats qui opposèrent Britanniques et Sud-Africains aux troupes allemandes commandées par le général Paul von Lettow-Vorbeck. Après une vigoureuse résistance, ce dernier ne rendit les armes que le 25 novembre 1918, soit quatorze jours après la signature de l'armistice du 11 novembre.

À la fin de l'année 1919, la Société des Nations (SDN), confia le territoire à la Grande-Bretagne sous forme de mandat. La Deutsch Ostafrika devenait le Tanganyika Territory. En 1946, l'ONU, qui succédait à l'assemblée de Genève, confirma l'autorité britannique qui s'exerça à partir de ce moment-là sous forme de tutelle.

Un État bicéphale, continental et insulaire, chrétien et musulman

En 1961, le Tanganyika accéda à l'autonomie avant de fusionner en 1963 avec l'île de Zanzibar, Protectorat britannique depuis 1890, pour donner naissance, comme nous l'avons dit, à la Tanzanie le 26 avril 1963.

La double composante continentale et insulaire du pays pose cependant bien des problèmes. Au point de vue religieux tout d'abord, si la Tanzanie continentale est majoritairement chrétienne, il n'en est pas de même des îles de Zanzibar et de Pemba, quasi exclusivement musulmanes.

Depuis le 23 août 1993, la Tanzanie a une constitution originale dans la mesure où le pays n'est ni unitaire ni fédéral, mais en quelque sorte un État bicéphale. C'est ainsi que le Parlement de Dar es-Salaam a voté la création de deux Chambres séparées pour le Tanganyika et pour Zanzibar qui a, de plus, son propre président.

En dépit de cela, l'irréductible zanzibari est de plus en plus fort, exacerbé par les tensions religieuses illustrées en 1992 par l'adhésion secrète de l'île à l'OCI, l'Organisation de la conférence islamique, alors que le gouvernement zanzibarite n'a pas autorité pour conclure des accords

internationaux.

La crise entre les deux composantes géographiques de la Tanzanie s'est même aggravée en 1995 quand l'opposition du CUF, le Front Civique Uni, accusa le pouvoir de Dar es-Salaam d'avoir truqué les élections.

Les tensions avec les groupes musulmans fondamentalistes et la situation sur l'île de Zanzibar – 3% de la population totale de la Tanzanie, soit environ 750 000 habitants sur un peu moins de trente millions – furent alors telles que certains observateurs purent même parler de menaces d'éclatement de la République unie de Tanzanie.

Durant quatre années, le climat politique demeura extrêmement tendu, et cela jusqu'au mois de juin 1999 quand fut signé un « pacte de réconciliation ». Mais il n'est pas éternel, car tous les problèmes de cohabitation ethnique et religieuse qui étaient à la base de la crise demeurent.

Bernard Lugan

Septembre 2000

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

